

CORONAVIRUS COVID-19

Mémo à l'attention des médecins libéraux de la région PACA

Par mesure de précaution face à une éventuelle épidémie COVID-19 en France, le Ministère des Solidarités et de la Santé a demandé à l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur et aux préfetures de prendre des mesures spécifiques pour préparer le système de santé à d'éventuels cas de coronavirus.

La stratégie régionale mise en place répond dans un premier temps à un objectif d'endiguement du risque épidémique. Il s'agit en d'autres termes de limiter l'introduction du virus et de freiner sa propagation sur le territoire. Le dispositif doit donc permettre de détecter et prendre en charge les cas et les personnes dites « contacts ».

Pleinement mobilisé pour favoriser la coordination des professionnels de santé dans cette stratégie, l'URPS Médecins Libéraux PACA relaie les consignes spécifiques qui ont été établies par l'ARS à l'attention des médecins libéraux. Ce mémo récapitule les sites incontournables vers lesquels les médecins peuvent s'orienter pour accéder à une information fiable et en temps réel sur la situation épidémiologique.

Stratégie d'endiguement, quelles consignes spécifiques de l'ARS pour les médecins libéraux

Conduite à tenir de manière générale pour tous les professionnels de santé

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux ou de difficultés à respirer, chez une personne de retour d'une zone d'exposition à risque, contacter rapidement le SAMU centre 15.

Le patient suspect ne doit pas se rendre directement chez son médecin ni aux urgences. Mais tous les professionnels de santé peuvent être confrontés à l'accueil inopiné d'un cas suspect et doivent y être préparés.

Protocole de prise en charge pour un patient suspect

1/ Prise en charge d'un cas suspect

- ✓ **Isoler** le patient et lui fournir un masque chirurgical et de la solution hydro alcoolique pour désinfecter ses mains ;
- ✓ **Se protéger** en portant un masque FFP2, des gants à usage unique et des lunettes de protection en cas de soin exposant et en se désinfectant les mains avec une SHA avant et après les soins.

2/ Classement d'un cas possible

- ✓ **En cas de présence d'un médecin** : anamnèse + utilisation d'un thermomètre sans contact (ou à usage unique) + examen clinique ;
- ✓ **Appel du SAMU centre 15** pour classement du cas en lien avec l'infectiologue référent et organisation, si nécessaire, de son transfert.

3/ Transfert du cas possible par le SAMU

Masques, test diagnostic, où en est-on ?

- Des stocks de masques sont en train d'être constitués pour permettre une distribution massive en cas de propagation du virus.

- Un test diagnostic a été mis au point par l'Institut Pasteur. Il est disponible dans les grands hôpitaux de la région et c'est pourquoi le SAMU dirige les cas suspects vers les hôpitaux comme La Timone à Marseille afin que les prélèvements soient effectués et analysés sur place rapidement.

Les sites incontournables pour une information fiable et en temps réel sur le coronavirus COVID-19

- ✓ **Repérer et prendre en charge un patient suspect** : les documents de référence pour les professionnels de santé disponibles sur le **site du Ministère des Solidarités et de la Santé** | <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS>
- ✓ **Consulter le point épidémiologique international actualisé** sur le **site de Santé Publique France** | <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>
- ✓ **Le point sur l'état des connaissances sur la prise en charge des patients par la mission nationale COREB (Coordination Opérationnelle Risque Epidémique et Biologique)** | <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/alertes-infos/covid-19 -n.html>
- ✓ **Pour recevoir les avertissements sanitaires liés au COVID-19, s'inscrire à la liste de diffusion DGS URGENT** | <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/dgsurgent/inter/accueilBuilder.do?cmd=affiche>

Vous avez des questions ?

Contactez l'URPS Médecins Libéraux Provence Alpes Côte d'Azur

04 96 20 60 80 - contact@urps-ml-paca.org

37/39 Bd Vincent Delpuech 13006 Marseille